

MAIRIE
D'ODEREN



Département du
Haut-Rhin

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 20 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Oderen, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GRUNENWALD, Maire, pour la tenue d'une séance ordinaire, après convocation légale du onze mars deux-mil vingt-cinq.

Présents : Mme Caroline ZAGALA, M. Jean-Luc SCHERLEN, Mme Christiane WEISS, Mme Estelle HORNY, Mme Catherine NEFF, M. Lucien DIERSTEIN, M. Jean-Denis HANS et M. Jean-François NEFF

Procurations : M. Cyrille WALTER a donné procuration à M. J-Marie GRUNENWALD
Mme Olga ARNOLD a donné procuration à Mme Christiane WEISS
Mme Nathalie MANTEZ a donné procuration à M. Lucien DIERSTEIN

Absent : M. Frédéric MEYER - Mme Laure SIFFERLEN

Secrétaire de séance : Mme Catherine NEFF

Absence d'auditeur

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de séance du 16 décembre 2024
3. Vote du compte financier unique du budget principal 2024
4. Vote du compte financier unique du budget forêt 2024
5. Vote des taux de fiscalité locale 2025
6. Affectation du résultat 2024 du budget principal
7. Affectation du résultat 2024 du budget forêt
8. Vote du budget primitif 2025
9. Vote du budget primitif forêt 2025
10. Attribution de subventions exceptionnelles à la société de musique Alsatia pour 2024 et pour 2025
11. Soutien exceptionnel à l'EMHT par le versement d'une subvention
12. Participation de la commune à l'écolage instrumental pour les enfants d'Oderen inscrits à l'EMHT à compter de la rentrée de septembre 2025
13. Demande de l'école de maintenir le 2^{ème} poste ATSEM pour la rentrée 2025/2026
14. Protection sociale complémentaire : approbation de l'accord collectif local prévoyance et participation à la procédure de marché public pour la passation d'une convention de participation prévoyance
15. Cession d'une parcelle de terrain rue Bel'Air pour créer un accès
16. Parcelle rue du Réservoir :
 - A. Autorisation de stationnement
 - B. Demande d'élargissement de la place de parking

Questions et communications diverses.

N° 3. VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET PRINCIPAL 2024

Délibération n° DEL2025032003 - Approuvée

N° 4. VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET FORÊT 2024

Délibération n° DEL2025032004 - Approuvée

N° 5. VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ LOCALE 2025

Délibération n° DEL2025032005 - Approuvée

N° 6. AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024 DU BUDGET PRINCIPAL

Délibération n° DEL2025032006 - Approuvée

N° 7. AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024 DU BUDGET FORÊT

Délibération n° DEL2025032007 - Approuvée

N° 8. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Délibération n° DEL2025032008 - Approuvée

N° 9. VOTE DU BUDGET PRIMITIF FORÊT 2025

Délibération n° DEL2025032009 - Approuvée

N° 10. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE ALSATIA POUR 2024 ET POUR 2025

Délibération n° DEL2025032010 - Approuvée

N° 11. SOUTIEN EXCEPTIONNEL À L'EMHT PAR LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION

Délibération n° DEL2025032011 - Approuvée

N° 12. PARTICIPATION DE LA COMMUNE À L'ÉCOLAGE INSTRUMENTAL POUR LES ENFANTS D'ODEREN INSCRITS À L'EMHT À COMPTER DE LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2025

Délibération n° DEL20250312 - Approuvée

N° 13. DEMANDE DE L'ÉCOLE DE MAINTENIR LE 2^{ÈME} POSTE ATSEM POUR LA RENTRÉE 2025/2026

Délibération n° DEL2025032013 - Approuvée

N° 14. PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE : APPROBATION DE L'ACCORD COLLECTIF LOCAL PRÉVOYANCE ET PARTICIPATION À LA PROCÉDURE DE MARCHÉ PUBLIC POUR LA PASSATION D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION PRÉVOYANCE

Délibération n° DEL2025032014 - Approuvée

N° 15. CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN RUE BEL'AIR POUR CRÉER UN ACCÈS

Délibération n° DEL2025032015 - Approuvée

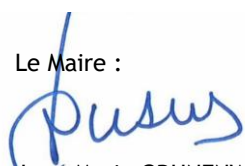
N° 16. PARCELLE RUE DU RÉSERVOIR :
A. AUTORISATION DE STATIONNEMENT
B. DEMANDE D'ÉLARGISSEMENT DE LA PLACE DE PARKING

Délibération n° DEL2025032016A - Refusée
Délibération n° DEL2025032016B - Approuvée

Plus aucune question n'étant posée, Monsieur le Maire remercie les membres présents
et lève la séance à 21h35



Le Maire :


Jean-Marie GRUNENWALD